



TRIBUNE SYNDICALISTE



Bulletin édité par la section CGT-DGFIP du Cantal

Compte rendu de mandat des délégués du personnel CGT FINANCES PUBLIQUES au CDAS du 25 novembre 2014

Représentants de l'Administration :

M. DEFAYS, Président ;
M. PAILLET ;
M. RIOU ;
M. GIMBERGUES.

Représentants du personnel :

Mme DRUO, CGT (titulaire) ;
Mme FRIAA , CGT (suppléante) ;
M. WAY, CGT (expert)
Mme ANGLADE, Solidaires (titulaire) ;
Mme LAROUSSINIE , Solidaires (titulaire) ;
Mme MAYADE, Solidaires (suppléante) ;
Mme BOURGADE, FO (titulaire) ;
M. Alain RAVENEAU, FO (titulaire)

DELEGATION DE L'ACTION SOCIALE

Mme BENOIT, déléguée départementale ;
Mme MAILLOT, médecin de prévention ;

CORRESPONDANTS SOCIAUX

Mme FELGINES (DDCSPP),
Mle MIALOU (DDFIP) ;
Mme COUDERT (Présidente de l'Amicale des retraités);

Mme BENOIT est secrétaire et Solidaires assure le secrétariat adjoint.

1/ Approbation du procès verbal de la réunion du 15 avril 2014

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2/ Orientations ministérielles 2015

Au niveau national le budget de l'Action sociale est de 160 millions d'euros (162 millions d'euros en 2014).

Au niveau local le montant du Budget d'Initiative Locale (BIL) n'est pas encore connu mais sera au minimum de 16 000 €, comprenant la dotation pour l'organisation des « coins repas ».

Parmi les informations données par la déléguée départementale sur la politique d'action sociale ministérielle nous avons notamment retenu les points suivants :

- **Restauration collective** : le plafond d'harmonisation tarifaire sera maintenu à 5 € 60 .
- **Tickets restaurants** : proposition de revalorisation de la valeur du titre restaurant soumise au CNAS du 15 décembre. Expérimentation de la dématérialisation du titre restaurant par carte magnétique sur certains départements.
- **Logement** : Délai de dépôt de la demande d'Aide à la Première Installation (ALPAF) étendu à 3 mois après signature du bail (contre 2 mois auparavant). Montant du prêt immobilier complémentaire revalorisé au 1^{er} janvier 2015. Assouplissement des conditions d'octroi du prêt pour l'amélioration du logement et prise en compte des travaux destinés à améliorer l'efficacité énergétique. .
- **Mise en place d'une nouvelle prestation de garde d'enfant de 6 à 12 ans sous forme de chèque CESU** (Ces CESU pourront aussi être utilisés pour l'accompagnement sur le trajet scolaire ou du soutien scolaire). Une communication sur la mise en place de cette nouvelle prestation sera faite au mois de janvier 2015.

3/ Arbre de Noël 2014.

Il se déroulera le 03 décembre prochain à la salle de la Vidalie à Arpajon, avec un spectacle pour enfants intitulé « le costume du Père Noël ».

Jusqu'à présent la délégation jouait le rôle de collecteur pour les cadeaux et leur distribution.

Attention à partir de cette année ce n'est plus le cas !

Pensez à apporter les cadeaux à la délégation (ou à l'arrière de la salle de la Vidalie le jour de la manifestation) pour qu'ils soient remis par le Père Noël à vos enfants.

4/ Utilisation du Budget d'Initiative Locale (BIL) 2014.

- Montant total de la dotation = 15800 € + une dotation supplémentaire de 1033 € pour les coins repas;

Après bilan de l'utilisation des crédits alloués au BIL 2014, en raison d'un reliquat positif le Président demande aux membres du CDAS de voter pour l'utilisation de ce reliquat de crédit pour l'achat de chèques Kadeos.

Cette motion est votée à l'unanimité.

5/ Budget d'Initiative Locale- Dotations et actions 2015.

Budget disponible (hypothèse de travail sur la base du montant 2014, le montant du BIL n'étant pas encore connu à ce jour)= 16800 € comprenant la dotation pour l'organisation des « coins repas ».

Pour rappel : les « coins repas » concernent l'aménagement de salle sur les sites ou les agents bénéficient de titres restaurant.

*Arbre de Noël montant prévisionnel alloué à cette manifestation 8000 € (idem 2014)

La CGT interroge le Président sur une éventuelle harmonisation nationale de la valeur des chèques-cadeau. Le Président nous précise qu'à ce jour il n'en est pas question. Les enfants des agents cantaliens continueront de bénéficier d'un chèque-cadeau d'une valeur faciale de 40€ (supérieure à la moyenne nationale).

*Amitié Finances Industrie 340 € sont réservés pour cette action (idem 2014)

*Manifestations retraités montant prévisionnel alloué 2000 € (1950 € en 2014)

*Consultations Psychologues 300 € sont réservés pour cette action (idem 2014)

Pour rappel : coût de la consultation 40 €, participation Délégation 20 €, 4 consultations maximum prises en charge par agent.

*Actions santé publique

La conférence d'Action de Santé Publique intégralement financée par la Mutualité Française d'Auvergne et la MGEFI, portera sur l'audition « Mieux préserver mon audition », et sera organisée en mars 2015.

*Voyages- Sorties montant prévisionnel alloué 5245 € (5210 € en 2014)

Toutes les propositions faites lors du Groupe de Travail n'étant pas encore chiffrées, les membres du CDAS se prononceront pour le programme des sorties à l'occasion du prochain CDAS le 10 mars 2015.

***Nouvelle prestation CESU préfinancés montant prévisionnel alloué 315 €**

Il s'agit d'un titre de paiement (valeur faciale 15 euros, valable une année) qui permet l'emploi d'un salarié direct ou le paiement d'un prestataire de services à la personne.

Ces CESU ont pour but de soulager l'agent qui connaît des difficultés passagères, et interviennent pour pallier les prestations non prises en compte par la Mutuelle qui elle intervient pour les urgences, les imprévus et les protocoles lourds.

Cette aide pourrait être accordée à l'agent ou son conjoint sous certaines conditions : congés longue durée ou longue maladie, congés de maternité, congés de maladie ordinaire supérieur à un mois ou inférieur à un mois si l'agent est dans l'incapacité de se déplacer, sortie d'hospitalisation, garde de personne âgée à charge ou d'enfant handicapé.

Les CESU devront être demandés auprès du service d'action sociale ou auprès de l'assistante de service social, sous présentation de justificatifs médicaux.

21 chèques seront achetés par la Délégation dans un premier temps.

Cette prestation sera limitée à 3 CESU par agent.

La parité syndicale vote sur la répartition du BIL 2015: 5 favorables.

6/ Questions diverses

_Journée mondiale contre le Sida du 1^{er} décembre : action de communication avec la MGEFI.

_Information à venir concernant les permanences juridiques par l'assistante de service social.

_Une organisation syndicale demande un point sur l'avancement du calendrier du déménagement des services de la Cité Administrative d'Aurillac sur le site de Firminy.

Bien que ce point ne relève pas du CDAS, le Président nous informe que l'Inspection d'Académie n'a pas encore trouvé de solution de relogement. La DDFiP du Cantal a demandé un schéma définitif pour le 30 novembre afin qu'un calendrier du déménagement puisse être élaboré. La Direction communiquera dès que possible sur le sujet.

_Prochain CDAS le 10 mars 2015 à 14h

La séance est levée à 15H30.

**Vos représentants au CDAS: Christiane DRUO – Sylvie FRIAA –
Luc WAY**

***Pour plus d'informations sur l'action sociale n'hésitez pas à nous contacter ou à joindre la
Délégation.***

*Pour recevoir directement sur votre messagerie professionnelle les informations de la CGT Finances
Publiques du Cantal, il suffit d'une simple demande par mail à cette adresse :
cgt.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr*